



Le syndicat de la SQ «positif» malgré l'austérité

Les récentes offres gouvernementales aux employés du secteur public n'effraient pas le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec Pierre Veilleux. Au contraire, ce dernier, qui devra lui aussi négocier une nouvelle convention collective pour ses membres en 2015, entrevoit les pourparlers entre les policiers de la SQ et Québec de façon «positive». En point de presse à la mi-décembre, le ministre du Conseil du trésor n'a pourtant proposé aux quelque 541 000 employés rien d'autre qu'un gel salarial pendant deux ans, suivi d'une hausse de 1 % pour les années subséquentes, soulevant la colère et l'indignation des associations syndicales.

Mais Martin Coiteux est resté plutôt vague quant aux dispositions touchant la Sûreté du Québec. Concernant les régimes de retraite, payés aux deux tiers par le gouvernement, il a affirmé que l'objectif était d'en arriver à un partage 50-50 d'ici quelques années, sans en faire un engagement clair.

Même s'il admet « voir ce qui se passe ailleurs », le représentant syndical des policiers de la Sûreté du Québec, Pierre Veilleux, estime avoir toutes les raisons de croire que le gouvernement sera de «bonne foi» lors du début des pourparlers. L'entente des plus de 5500 policiers de la Sûreté du Québec prend fin le 31 mars prochain.

«Craindre, c'est un grand mot. On s'attend à ce qu'il y ait des demandes [gouvernementales]. Mais nous n'avons aucune idée quels types de demandes pourraient être formulées», dit-il en entrevue à La Presse.

Lors de la signature de la dernière entente en 2011, le gouvernement Charest s'est engagé à établir les salaires des policiers en fonction de ce qui se fait dans les autres corps de police. Cela signifie que les négociations se feront sur d'autres bases que celles entamées par le secteur public. Le syndicat en est à l'élaboration de son «cahier» de demandes. «On devrait le déposer en début d'année. Notre travail sera de démontrer le bien-fondé du statu quo », ajoute Pierre Veilleux. Sans dévoiler l'étendue des doléances syndicales, il promet de se battre pour la rémunération globale de ses membres.

RÉMUNÉRATION GLOBALE

«La rémunération globale, c'est un tout, ce n'est pas juste le salaire, les régimes de retraite, les vacances, ce sont les heures de travail. Il y a une panoplie de critères objectifs sur lesquels on se base pour fixer les écarts entre nous et les autres corps de police.»

Même s'il entrevoit les négociations avec optimisme, il garde une carte dans sa manche. Il affirme qu'aucun moyen de pression ne sera exclu advenant une impasse.

« Chaque négociation est une histoire en soi. Chaque renouvellement, il y a des rebondissements, des bons et des mauvais coups.»

Le syndicat prévoit déposer ses demandes en début d'année. S'en suivront celles du gouvernement du Québec.